



PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Risques telluriques

JOURNÉES

JAPONAISES

Du 24 juin au 29 juin 2021

DOSSIER DE PRESSE

Plus d'informations :



www.guadeloupe.gouv.fr



Prefet971



Préfecture de Guadeloupe



Prefet971



LE MOT DU PREFET

Pourquoi des Journées japonaises en Guadeloupe ?

Chaque année au Japon, les autorités organisent une journée de prévention des catastrophes naturelles, en mémoire du grand tremblement de terre du Kanto, survenu le 1er septembre 1923.

Cette journée à laquelle participent des milliers de personnes sert à se préparer aux risques telluriques : séismes, éruptions volcaniques et tsunamis.

Citoyens, administrations, services de secours, collectivités, entreprises... chacun est partie prenante et participe à son niveau à s'approprier et à partager des gestes et des attitudes souvent salvatrices en cas de crise, ce que d'aucuns appellent la culture du risque.

En Guadeloupe, cette culture du risque est bien ancrée pour les alertes cycloniques. Les procédures sont rodées, chacun sait peu ou prou ce qu'il doit faire et respecte les consignes de sécurité des autorités.

En revanche, alors que la Guadeloupe fait partie des territoires à plus haut risque tellurique de France, avec notamment la proximité de failles et l'existence d'un volcan actif qui se concrétisent par de multiples séismes annuels, des alertes tsunami récurrentes et une surveillance constante de la Soufrière, beaucoup font comme si nous ne devions jamais connaître un tel événement.

A la suite de ce constat est venue l'idée d'organiser, pour la première fois en 2019, des journées japonaises. Il s'agit, en dédiant quelques jours par an à cette question, de mieux connaître et de mieux faire connaître ces risques telluriques difficilement prévisibles, afin de mieux nous y préparer.

Cette année, malgré la crise sanitaire et puisque cette dernière ne doit pas nous empêcher de poursuivre ce travail de sensibilisation, les journées japonaises reviennent pour une seconde édition du 24 au 29 juin 2021. Cette année, elles se dérouleront de manière essentiellement dématérialisée, avec le soutien de nombreux partenaires : l'Observatoire volcanologique et sismologique de la Guadeloupe / Institut de physique du globe de Paris (OVSG-IPGP), le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), Gwad'Air, la Caisse Centrale de Réassurance, l'Association des Maires de Guadeloupe, la Plateforme d'Intervention Régionale Amériques Caraïbes, le rectorat...

Le programme de cette édition 2021 des Journées japonaises, spécifiquement dédiées au risque volcanique, prévoit l'ouverture d'un espace dédié aux risques telluriques sur le site internet de la Préfecture, des actions de sensibilisation en milieu scolaire, des ateliers thématiques organisés sous format de webinaires, ainsi qu'un exercice volcanique sur table à la préfecture qui mobilisera la cellule de crise et l'ensemble des acteurs concernés.

Soyons prêts !

Bonnes Journées japonaises à tous !

Alexandre ROCHATTE,
Préfet de la région Guadeloupe

Plus d'informations :



www.guadeloupe.gouv.fr



Prefet971



Préfecture de Guadeloupe



Prefet971



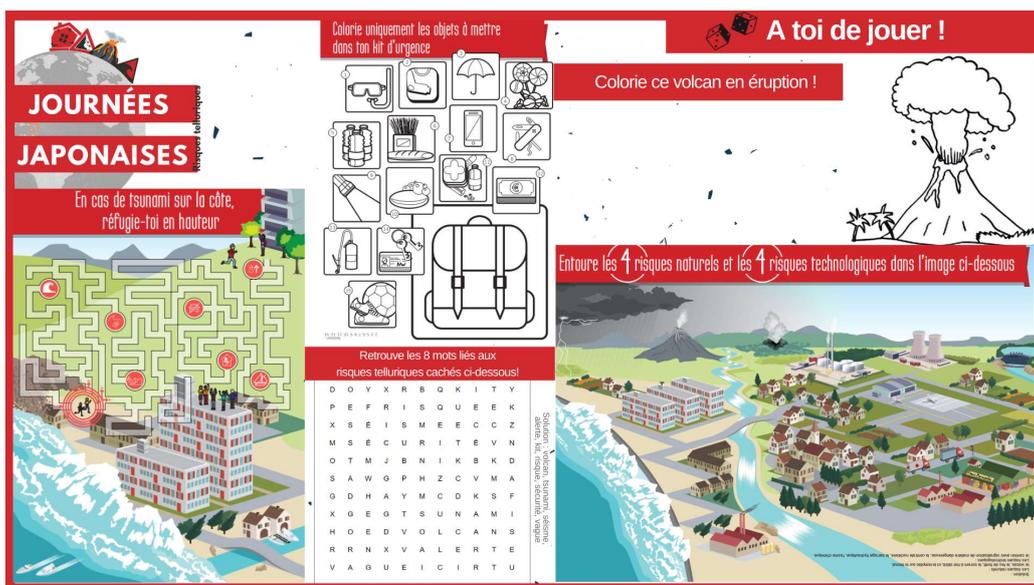
OUVERTURE DE LA PAGE INTERNET SUR LE RISQUE TELLURIQUE JEUDI 24 JUIN

Un espace dédié aux risques telluriques en Guadeloupe est créé sur le site de la Préfecture : www.guadeloupe.gouv.fr.

Il regroupe de façon détaillée les différents risques telluriques auxquels est soumis l'archipel : sismique, volcanique, tsunami et mouvement de terrain, les consignes de sécurité à respecter, les plaquettes d'informations...

Ces éléments d'informations, réunis en un même espace, permettra au public un meilleur accès à l'information et sera régulièrement alimenté.

ACTIONS DE PRÉVENTION EN ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEUDI 24 JUIN



Set de table Ludique créé à l'occasion des journées japonaises

Des actions de sensibilisation aux risques telluriques sont menées auprès des publics scolaires du premier degré.

Ces actions passent par la mise à disposition des professeurs d'une trame pédagogique proposant une manière d'aborder la thématique via diverses activités (jeux, exercices, visionnage de vidéos, etc.).

De plus, certains établissements du premier degré du sud Basse-Terre se verront doter de goodies destinés à la distribution aux élèves : gobelets, sifflets-lampes, sets de table, kits de survie. L'objectif est de sensibiliser de façon ludique et pédagogique et de faire émerger une conscience du risque chez les plus jeunes.

Une invitation presse spécifique vous sera envoyée dans les prochains jours avec notamment l'heure et le lieu de rendez-vous.

Plus d'informations :



www.guadeloupe.gouv.fr



Préfecture de Guadeloupe



Prefet971



Prefet971



ATELIERS LUNDI 28 JUIN 9H-16H30

Les ateliers se déroulent en visioconférence de 9h-16h30. Ils ont pour objectifs d'approfondir la réflexion sur des thèmes de prévention des risques et de gestion de crise afin d'améliorer les procédures existantes.

Chaque atelier est ouvert aux journalistes, sur accréditation du service de communication de la Préfecture qui fournira alors les liens de connexion. Pour une synthèse générale, il sera possible d'interviewer à l'issue de chaque atelier les animateurs et intervenants.

Atelier 1 : « Reprise d'activité socio-professionnelle post-crise » (9h-10h30)

Présentation : ce premier atelier travaillera sur la reprise d'activité post-crise, plus particulièrement sur la reprise d'activité socioprofessionnelle après un risque tellurique majeur.

Objectifs :

- sensibiliser aux différentes étapes de la reconnaissance de « catastrophe naturelle » et de fait aux modalités et délais d'indemnisations ;
- sensibiliser les acteurs socio-économiques à leur vulnérabilité soit individuelle soit par secteurs professionnels ;
- inciter au diagnostic de vulnérabilité.

Animateur : Service interministériel de défense et de protection civiles.

Intervenants :

- Yoann LEGENDRE - BRGM ;
- Pierre TINARD - Caisse Centrale de Réassurance (CCR).

Atelier 2 : « Le jumelage des communes dans le cadre du Plan ORSEC Volcan » (11h-12h30)

Présentation : Les dispositions spécifiques du plan ORSEC de la Guadeloupe « Phénomènes volcaniques » ont été approuvées par l'arrêté préfectoral n°009 CAB/SIDPC du 9 mai 2018. Elles posent un principe de jumelage entre communes pour faciliter l'évacuation des populations en cas d'éruption volcanique. Le III- D/ de ce plan mentionne notamment : « Le maire est responsable de l'évacuation des personnes situées sur le territoire de sa commune. Il établit un jumelage avec une ou plusieurs communes situées sur l'arrondissement de Pointe-à-Pitre : ces dernières accueillent dans leurs abris sûrs les personnes qui n'auront pas pu être relogées par leurs propres moyens. C'est aussi la commune qui sera chargée de recenser les populations et d'assurer la traçabilité de leur déplacement. » Cet atelier vise donc à encourager et guider les collectivités dans ce projet de jumelage.

Objectif :

- rappeler l'importance des jumelages ;
- faire émerger une feuille de route ainsi qu'une convention-type de jumelage servant de base de travail aux collectivités.

Animateur : Service interministériel de défense et de protection civiles.

Intervenants : Association des Maires de Guadeloupe, Préfecture, communes.

Plus d'informations :



www.guadeloupe.gouv.fr



Prefet971



Préfecture de Guadeloupe



Prefet971



Atelier 3 : « Appréhender les conséquences des retombées de cendres d'un volcan voisin » (14h30-16h)

Présentation : L'éruption du volcan La Soufrière à Saint-Vincent et les Grenadines nous a bien démontré le risque existant de retombées de cendres d'un volcan voisin et l'important de s'y préparer.

Plusieurs questions se posent :

- Quels risques de retombées de cendres d'un volcan voisin (Saint-Vincent, Montserrat, Montagne Pelée...) ? Quelles en seraient les conséquences ? Sur le trafic aérien/ routier ? L'eau ? Les habitants ? Quelles sont les conduites à tenir ?
- Quelles conséquences pouvons-nous tirer de l'éruption du volcan de la Soufrière à St-Vincent et les Grenadines ?
- Comment intégrer le risque de retombées de cendres d'un volcan voisin au sein du Plan Volcan ?

Objectif :

- Déterminer les bonnes pratiques à mettre en place en cas de retombées de cendres ;
- Intégrer ce risque au Plan VOLCAN.

Animateurs : Service interministériel de défense et de protection civiles.

Intervenants :

- Observatoire volcanologique et sismique de Guadeloupe ;
- Gwad'Air.

EXERCICE VOLCANIQUE
MARDI 29 JUIN MATIN

Cet exercice s'inscrit dans le cycle des exercices que conduit la préfecture tout au long de l'année : alerte cyclonique, tsunami, pollution marine, plan particulier d'intervention...

Le scénario repose cette fois-ci sur la survenue d'une éruption phréatique de la Soufrière.

L'objectif est de faire travailler ensemble tous les acteurs compétents afin de fournir au préfet les éléments scientifiques et techniques pour décider des actions à mettre en œuvre et comment les mener.

À cette occasion, le centre opérationnel départemental (la cellule de crise de la préfecture) sera activé et armé des acteurs habituels.

Il n'est pas prévu d'évacuation sur le terrain.

Une invitation presse spécifique vous sera envoyée dans les prochains jours.

Plus d'informations :



www.guadeloupe.gouv.fr



Prefet971



Préfecture de Guadeloupe



Prefet971

CONTACT PRESSE

Service de la communication
interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 94

